



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'énergie et du climat
Service du climat et de l'efficacité énergétique

Paris, le

1^{er} JUIN 2015

Sous direction de la sécurité et des émissions des véhicules

objet : Demande d'homologation

référence : -

Fiche annule et remplace la précédente portant le même numéro en date du 05/03/2015

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande d'homologation d'une bande de signalisation :

Marque : ORAFOL

Type : ORALITE 6901 Chevron Fluorescent ligne rouge

Nom et adresse du fabricant du dispositif :

ORAFOL Europe Gmbh
Orafolstrasse 2,
16515 Oranienburg
Germany

Je vous informe, qu'en application des dispositions des articles du Code de la Route R 313-31, R 317-23, R 321-24 et compte tenu du procès-verbal de l'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le 20/02/2015 sous le numéro 15/01396, ce dispositif est agréé sous le numéro :

TP ESC-B 15035

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le sous-directeur de la Sécurité
et des Emissions des Véhicules

Daniel KOPACZEWSKI

ORAFOL Europe Gmbh Reflective Solutions Ireland
Unit 5, Cleaboy Business Park
Old Kilmeaden Road
WATERFORD